

# Je télédéclare mon dossier de calamité agricole avec TéléCALAM en quelques « clics »

**Astuce :** En tapant « calamnat » ou « telecalam » dans « Google » j'arrive directement au chapitre 6

1 J'accède au portail :

« MES DEMARCHES »

En saisissant l'adresse :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

mesdemarches  
Le site officiel des démarches du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

DÉMARCHES ACTUALITÉS

2 Je « clic » sur :  
« Exploitation agricole »

Accédez aux démarches les plus courantes

- Exploitation agricole
- Entreprise agroalimentaire et commerce de bouche
- Particulier
- Elève ou candidat de l'enseignement agricole
- Vétérinaire, laboratoire ou organisme à vocation sanitaire
- Propriétaire ou opérateur forestiers
- Association ou organisation de producteurs
- Collectivité territoriale ou établissement scolaire
- Fabrication ou distribution de produits phytosanitaires
- Pêche et aquaculture

3 Puis sur :  
« Toutes les démarches »

Exploitation agricole

Obtenir une autorisation d'exploiter des structures

Remboursement de la taxe de TIC/TIGCN

Déclarer des ruches

Toutes les démarches

5 Afin d'atteindre à l'aide de l'ascenseur en milieu de page : « Télé-procédure »

Télé-procédure

- Si vous disposez déjà d'un compte TélÉCALAM : accéder directement et en toute sécurité à TélÉCALAM 7
- Si vous souhaitez créer ou activer un compte TélÉCALAM : accéder en toute sécurité au service d'inscription à TélÉCALAM 6

Nota bene : pour une première inscription, un délai d'environ 2 jours est à prévoir, afin de recevoir par voie postale le code d'activation de votre compte. Ce code vous permettra de réaliser la première connexion à l'application.

- Télécharger la plaquette expliquant la procédure d'inscription d'un usager doté d'un numéro SIRET - 335.5 ko - 03/01/2018 pour utiliser TélÉCALAM et la Procédure de déblocage du compte - 160.5 ko - 27/02/2018
- Télécharger la plaquette " Je déclare un dossier de calamité agricole sur TélÉCALAM - 147.7 ko - 09/07/2014

Toutes les démarches

105 résultat(s).

Obtenir le passeport phytosanitaire européen (PPE)

Bénéficier de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Bénéficier de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Compenser les pertes liées à l'influenza aviaire

Demander une indemnisation calamités agricoles

Céder une exploitation agricole

Demander une aide à l'installation je

Aide candidats à l'installation

4 Et enfin d'atteindre à l'aide de l'ascenseur tout en bas de la page :  
« Demander une indemnisation calamités agricoles »

**Je peux maintenant :**

6 Créer mon compte « TélÉCALAM »

OU

7 Si j'ai déjà un compte

« Accéder directement à « TélÉCALAM »

# ⑥ Créer mon compte « TéléCALAM » sur le service d'inscription du Ministère

**Avant de commencer, je recherche mon N° SIRET et mon Code Télépac**

Je n'oublie pas en bas de chaque écran de cliquer sur



**Télé-procédure**

- Si vous disposez déjà d'un compte TéléCALAM : accédez directement et en toute sécurité à TéléCALAM
- **Si vous souhaitez créer ou activer un compte TéléCALAM : accédez en toute sécurité au service d'inscription à TéléCALAM**

*Nota bene : pour une première inscription, un délai d'environ 7 jours est à prévoir, afin de recevoir par voie postale le code d'activation de votre compte. Ce code vous permettra de réaliser la première connexion à l'application.*

- Télécharger la plaquette expliquant la procédure d'inscription d'un usager doté d'un numéro SIRET - 335.5 ko - 03/01/2018 pour utiliser TéléCALAM et la Procédure de déblocage du compte - 180.5 ko - 27/02/2018
- Télécharger la plaquette " Je déclare un dossier de calamité agricole sur TéléCALAM - 147.7 ko - 09/07/2014

**1** Je « clic » sur : « **Accédez en toute sécurité au service d'inscription à TéléCALAM** »

**2** Je coche la case : « **Je souhaite créer un compte** »

Bienvenue sur le service d'inscription

Je souhaite créer un compte.

Je souhaite activer mon compte grâce au code d'activation reçu de la part du Ministère.

J'ai oublié mon mot de passe ou bloqué mon compte.

Je souhaite modifier mon compte.

**3** Je coche la case : « **Je dispose de mon SIRET** »

**Mes informations**

Vous disposez d'un SIRET.

Afin de pouvoir initier votre demande d'inscription, merci de renseigner :

\*N° SIRET :

\*Nom de la personne habilitée à représenter l'entreprise :

\*Prénom :

\*Code Postal :

[Changer d'image](#)

[Cliquez ici pour entendre les chiffres à saisir](#)

\*Saisir les chiffres de l'image :

**4** Je renseigne :

- N° SIRET
- Nom
- Prénom
- Code Postal (exploitation)

Je saisi les 4 chiffres de l'image affichée juste au dessus sous un fond en couleur

**Attention :** Pour une forme sociétaire choisir un membre représentant

**Activation de mon compte**

En 2017, vous avez reçu par courrier votre notification des droits à paiement 2017.

Vous trouverez en haut à gauche de ce document votre code Télépac.

Afin de finaliser votre inscription, veuillez passer à l'étape suivante.

**Saisie du code d'activation Télépac**

Je dispose du code Télépac et je le saisis.

\*Code Télépac :

Je ne dispose pas du code Télépac.

**5** Je saisis mon « **code Télépac** »

**Création de mot de passe**

Votre code est valide.

Veuillez maintenant créer votre mot de passe :

\*Mot de passe :

\*Confirmer :

**6** Je saisis un mot de passe que je serai seul à connaître et je le confirme en le ressaisissant

**Mon compte « TéléCALAM » est créé.**

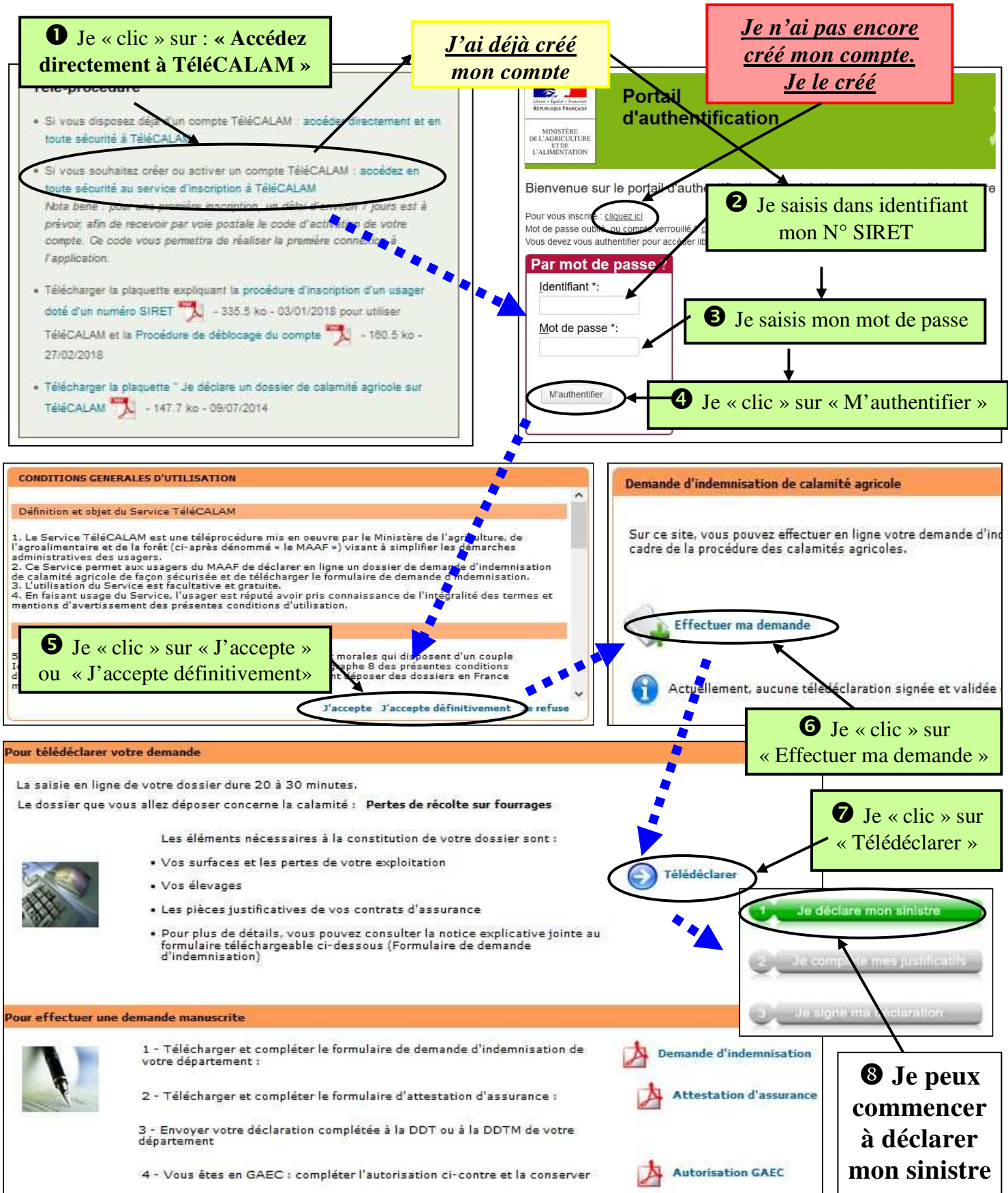
## ⑦ Saisir ma calamité agricole dans mon compte « TélécALAM »

J'accède à TélécALAM en saisissant l'adresse :

« [http : mesdemarches.agriculture.gouv.fr/](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/) »

OU en tapant « calamnat » ou « telecalam » dans « Google »

**Avant de commencer, je recherche mon N° SIRET et mon Code Télépac**



## ⑦ Déclarer le sinistre dans « TéléCALAM » : Saisie du questionnaire

**1** Je « clic » sur « Je déclare mon sinistre »

**1** Une fenêtre peut s'ouvrir me demandant d'autoriser les fenêtres « pop-up » je clic sur « OK »

**2** Puis en haut à droite je clic sur « options » et sur « Autoriser les popups pour ecoagri.agriculture.gouv.fr »

**2** Je vérifie la commune

**3** Je la modifie si nécessaire

**4** Je saisis ma SAU dans les 3 bacs (ha, a, ca)

**5** Je saisis si nécessaire ma SAU hors département

**6** Je précise si mes récoltes sont assurées

**7** Je complète mes autres risques assurés en cliquant sur « Guide » (après avoir autorisé les « popups »)

**9** Je « clic » sur « Valider et continuer »

**8** Je « clic » sur « Valider la sélection »

**10** Je peux maintenant poursuivre en déclarant les animaux présents et vendus, puis les cultures implantées et récoltées.... Il me faudra pour chaque type ou catégorie, « cliquer » sur « saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre » « saisir mes effectifs vendus l'année précédente »

**Bovins**

▼ Masquer les effectifs permanents à la date du sinistre ①

Nom de l'élevage	Effectifs permanents à la date du sinistre
Bovins mâles de 1 à 2 ans race à viande	
Taurillons ou animaux mâles finis 1 à 2 ans	
Taureaux	
Reproducteurs Bovins allaitants (UPRA)	
Vaches laitières inf à 5000	
Vaches laitières lait transformé	
Vaches laitières de 6000 à 7000	

▼ Masquer les effectifs vendus l'année précédente ②

Nom de l'élevage	Effectifs vendus l'année précédente
Mâles et femelles : Broutards race à viande ou animaux de repousse 3 mois à 1 an labellisés	
Veaux de lait sous la mère	
Génisses engraissement race à viande de plus de 2 ans	
Génisses engraissement race à viande de 1 à 2 ans	

Penser à utiliser « l'ascenseur » pour bien voir toutes les catégories

① Compléter pour chaque catégorie (vaches, génisses...) le nombre d'animaux :  
① Présents / ② Vendus  
Puis « valider et continuer »

② Compléter maintenant les différentes cultures (céréales, vergers...), dont les surfaces fourragères

Saisir la Surface Graphique et non Admissible

**Céréales et oléoprotéagineux (hors maïs)**

▼ Masquer les surfaces

Avoine		ha		a		ca
Avoine (2017)		ha		a		ca
Avoine bio		ha		a		ca
Avoine bio (2017)		ha		a		ca
Avoine hiver		ha		a		ca
Avoine printemps		ha		a		ca
Blé dur bio		ha		a		ca

Les parcours herbacés comprennent les bois, landes, estives.

**Surfaces fourragères (3 cultures déclarées)**

▼ Masquer les surfaces

- Parcours herbacé
- Prairie naturelle
- Prairie naturelle irriguée
- Prairie temporaire
- Prairie temporaire irrigué
- Sainfoin
- Sainfoin (2017)

③ N'oubliez pas à chaque étape de cliquer sur « valider et continuer »

Pour le mode de récolte des Parcours Herbacés « cliquer » sur « Automatique ».

**Parcours herbacé**

Rappel de votre surface déclarée : 95.0000 ha

\* Surface effectivement sinistrée en 2017 : 95 ha 0 a 0 ca

\* Mode de récolte majoritaire :  Manuelle  Automatique

④ Complétez votre contrat d'assurance ③ puis cliquez sur « valider et continuer »

⑤ Vérifiez ou renseignez votre « IBAN » puis cliquez sur « valider et continuer »

**Vos étapes**

- Contrats d'assurance ③
- IBAN
- Alerter et observations
- Autorisations, attestations et engagements divers
- Aide
- Quitter cet assistant

**Contrats d'assurance à la date du sinistre**

Assurance souscrite : Risque incendie et tempête sur bâtiments d'exploitation

Votre assurance	Coordonnées de votre contact
* Compagnie : - Non renseigné	* Nom :
* N° de contrat :	Prénom :
⚠ Contrat à jour des cotisations	* Téléphone :
	Courriel :

Ajouter un contrat d'assurance

Valider et continuer

⑥ Renseignez votre adresse mél et indiquez dans le cadre « observations » les cultures, animaux, ventes... que vous n'avez pas su trouver dans ce formulaire.

⑦ Cochez les cases correspondantes aux « Autorisations, attestation et engagements divers », « valider » et « signer électroniquement ». FIN 😊

